



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/RES/50/59  
16 février 1996

---

Cinquantième session  
Point 29 de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sans renvoi à une grande commission (A/50/48/Rev.1)]

50/59. Travaux du Comité préparatoire  
du cinquantième anniversaire  
de l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies 1/,

1. Exprime sa gratitude aux comités nationaux et aux innombrables organisations non gouvernementales et autres organisations qui, dans le monde, ont soutenu les objectifs du cinquantième anniversaire;

2. Remercie le secrétariat du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies de la série de programmes et projets commémoratifs qu'il a entreprise et coordonnée et des efforts qu'il a déployés pour associer les comités nationaux et les organisations non gouvernementales, ainsi que les organismes et le personnel des Nations Unies, à la célébration mondiale de l'anniversaire;

3. Exprime également sa gratitude aux États Membres, aux sociétés et aux particuliers qui ont versé des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour le cinquantième anniversaire;

4. Prie le Secrétaire général de veiller à ce que les sommes encore disponibles et celles qui seront versées au Fonds soient utilisées conformément à leur affectation prévue et de lui faire rapport à ce sujet avant la fin de la cinquantième session;

---

1/ A/50/48/Rev.1.

5. Exprime sa profonde gratitude au pays hôte pour les dispositions qu'il a prises en vue de faciliter le déroulement de la réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale;

6. Approuve le rapport du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et prend note avec une profonde satisfaction de l'achèvement de ses travaux, qui ont été couronnés de succès.

89<sup>e</sup> séance plénière  
12 décembre 1995